

## **LE PROCES DE KAFKA : « L'AUTRE PROCES PULSIONNEL » DES NORMES ET DE LA MORALE**

Silvane Maria **MARCHESINI**<sup>1</sup>

« [...] j'ai abordé vigoureusement l'élément négatif de mon temps, un temps qui m'est très proche, que je n'ai jamais le droit de combattre, mais que je peux jusqu'à un certain point représenter ». Kafka annote cette phrase après avoir expliqué son insuccès « en tous » par « le manque de sol, d'air, de loi ». 4° cahier-in-octavo, 25 février [1918], 107.

Kafka, avec son caractère énigmatique et opiniâtre, surveille silencieusement, es sables de la légitimité du pouvoir dans une recherche incessante et inaboutie d'un ethos universel rationnel – éthique ou religieux – qui viendrait recouvrir le vide du « *locus* d'exception » et l'amalgamer en définissant l'altérité endo-éxogène identitaire – dans le domaine privé et public – sans le risque de l'assassinat de sa propre âme.

Dans un mélange extrêmement complexe de sentiments et d'idées, où domine la nostalgie d'un être en accord avec les forces de la vie, et en y formant une fragile autonomie et une questionnable unité avec son sol, sa langue et sa loi, Kafka, dans un véritable article de foi qui coupe le monde juif en deux, se heurte incessamment à des obstacles rationnels insurmontables dans la recherche de sa propre identité.

La division de la culture yiddish, le territoire indéfini des expatriés juifs de l'ouest, sa distance avec la langue hébraïque d'autrefois, l'incohérence de la Loi dans ses nuances paternelles, patriarcales et étatiques, ont déclenché chez Kafka la culpabilité et la persécution, lui rendent impossible la construction d'un noyau paradoxal identitaire solide. C'est pourquoi, sa recherche incessante fait symptôme dans son travail littéraire, refoulant le mot « juif ».

Une angoisse profonde dont il est l'incarnation même, en recherche vive d'un système paradoxal supplémentaire qui évite la folie, Kafka expérimente des moments aigus de son existence, qui l'ont amené à cet espace-temps paradoxal dans lequel toute représentation s'abolit.

---

<sup>1</sup> Avocate, diplômée de l'Université Fédérale du Paraná – Brésil.  
Psychologue et Titulaire d'un DEA en Psychanalyse.  
Psychanalyste Clinique.  
Depuis 2012, Docteur ès Psychologie, Université Nice Sophia Antipolis.  
E-mail : smmarchesini@gmail.com

De la découverte de la culture yiddish résulte pour Kafka l'opposition claire entre le Juif de l'Est et le Juif de l'Occident, duquel il est un type achevé. Humble et orgueilleux, doté d'une exubérance de vie qui ne corrompt pas sa pureté, le Juif de l'Est est, à ses yeux, tout ce que le Juif de l'Occident a perdu en voulant se civiliser. Le premier est notable et vrai, sans chercher spécialement la noblesse et la vérité ; le second est une créature mutilée, un inférieur psychique incapable de vivre et même indigne de procréer. (ROBERT, 1979)

L'unité de son être est parfois brisée pour n'avoir jamais pu faire la synthèse de l'identité juive, tchèque et allemande. Se sentant comme un imposteur qui « a volé l'enfant allemand dans son nid », il n'a cessé de maintenir l'antinomie entre l'est et l'occident comme étant le fondement de sa pensée juive. Se représentant comme le plus typique des juifs occidentaux, il avoue n'avoir pas eu un passé, « cette chose que tout homme reçoit gratuitement en partage », et il a cherché à l'acquérir, peut-être, comme la plus pressante nécessité. Il ouvrit son cœur à un judaïsme authentique mais, les forces vives de son origine, au lieu de le stimuler, se retournèrent contre lui, pour lui faire expérimenter un exil singulier.

Se sentant, dans le domaine public, d'une part, supprimé de la société littéraire allemande, par son intransigeance et par l'inopportunité de ses sempiternelles questions dans « Méditation ». D'autre part, dans le domaine privé, se sentant méconnu et en aversion contre la forme de convivialité matrimoniale, il a demandé que ses écrits soient brûlés après sa mort. Par conséquent, il a transformé la femme aimée en danger suprême, en renonçant définitivement au mariage.

Aussitôt, après la fin de la cérémonie officielle de ses fiançailles à Berlin avec Félice Bauer, devant un « tribunal » de rupture de cette liaison, le 14 juin 1914 – une occasion où Franz Kafka a affirmé dans son journal intime, se sentir « prisonnier comme un criminel » et, paradoxalement, avec une force créative littéraire renouée, comme celle que l'amour lui avait donnée au début de ces relations avec Félice – il commence au mois d'août de la même année la rédaction du *Procès*, où K., Kafka, se voit lui-même mourir « comme un chien ».

Dans une espèce d'actualisation inconsciente de la parole outrageante du père juif aux juifs, et du contexte socio-culturel où le Juif est un chien, le Chien est un Juif, Franz Kafka a vécu un processus transférentiel dans lequel l'excision de l'amour/haine et l'absolu du désir s'isolent de toute personne concrètement. En enlaçant deux femmes en même temps – la fiancée, Félice Bauer, et l'amie aimée, Grete Bloch, entremetteuse dans ce roman – à l'occasion du « tribunal » de dissolution du compromis de ses fiançailles, Kafka fut sommé d'actualiser sa question juive de l'être délaissé, une question jamais résolue dans le procès psychique du tribunal parental.

L'identité entre *Le Procès* littéraire et « l'Autre Procès Pulsionnel » fut bien démontrée dans l'essai intitulé *L'autre Procès*, d'Élias Canetti (1972), prix Nobel de littérature. Celui-ci a cherché dans les *Lettres à Félice*, le registre de l'effet convulsif produit chez Franz Kafka par sa libération des fiançailles, devant une cour de justice publique.

Canetti (1972) remarque que l'arrestation du personnage K. se déroule dans son habitation au moment où il se trouvait allongé sur son lit, c'est-à-dire, dans le refuge le

plus intime de chacun. La mesure provisoire non motivée, qu'il devait accomplir en liberté, lui fut annoncée par deux personnes, devant un inspecteur : « Quelqu'un, [...] avait dû calomnier Josef K., car sans qu'eût rien fait de mal, il fut arrêté un matin. » (KAFKA, 2009)

Cette fausse imputation de crime non codifié, suivie d'un ordre d'arrestation, sentie comme illégitime, et aussi de l'autorisation que le héros de la narration Josef K. continue à circuler librement, coïncident avec une évocation dans un journal intime, où Franz Kafka, se sentant gêné par le regard perturbateur et aliénant des personnes, se rapporta à ses fiançailles de Berlin avec Félice Bauer, en disant : « [...] lié comme un criminel [...] et, ainsi, ont été mes fiançailles [...] ».

Il convient de souligner que la scène de l'arrestation s'est réalisée dans la chambre du personnage nommé Mlle. Bürstner. Son nom commence avec la lettre B comme Félice Bauer et comme Grete Bloch. Quoique la prose subtile de Kafka n'ait pas narré la présence de femme dans cette chambre, on remarque la description d'une blouse blanche pendue à la fenêtre, symbole fonctionnant comme substitut onirique du féminin.

Préoccupé par son intrusion dans la chambre de Mlle **B**ürstner, le héros **K**. l'a attendue et emmenée dans la sienne où il lui parle et, pour la consoler « [...] il l'attira contre lui, l'embrassa sur la bouche puis sur tout le visage, comme un animal altéré lape l'eau d'une source enfin découverte. ».

Ainsi, la scène de l'arrestation dans la chambre du personnage de Mlle Bürstner, suggère représenter le désir que Kafka avait eu pour Bloch, et l'aversion aux fiançailles pénibles avec Bauer. L'arrestation immotivée et illégitime, que le personnage K. accomplit en liberté douteuse, est ainsi, transférée « dans la chambre d'une autre femme ». Tout se passe en étroite ressemblance avec la vie réelle, car Franz Kafka, en plus d'avoir désiré chaleureusement Grete Bloch, il avait sollicité, dans des lettres, sa présence à la célébration officielle de ses fiançailles avec Félice Bauer. Dans ces lettres il avait même demandé à Grete d'assister à la cérémonie à la place de son père, Hermann Kafka.

Malgré son apparente passivité, Kafka avait conscience de faire son propre procès, car, dans une lettre à Grete, il a dit : « [...] bien sûr, au « tribunal » vous étiez mon juge [...] mais ce n'était qu'une apparence : en réalité j'étais à sa place et jamais je ne l'ai laissée ». On perçoit, ainsi, qu'il ne reconnaissait aucun juge, aucun tribunal extérieur car, après l'avoir désignée, il l'a dépouillée de sa dignité de juge en reprenant pour soi la place qu'elle avait usurpée. Kafka est devenu, ainsi, son propre tribunal appréciateur de ses actions quotidiennes.

Dans une supposée impunité, la relation la plus intense et agressive que Franz Kafka avait établi avec Grete Bloch s'est déroulée durant la scène nocturne dans la chambre de Mlle Bürstner. Cette satisfaction de libido sexuelle est restée un secret inviolable, sans configurer un lien de causalité entre la trahison et la conséquente sanction, tant dans l'écrit littéraire que dans la demande au « tribunal » de Berlin.

On observe aussi que sous le regard de bonté d'Erna, – soeur de Félice à qui il s'est référé dans une lettre, il affirme « E. est gentille avec moi ; incompréhensiblement elle croit en moi, quoi qu'elle m'ait vu devant le tribunal ». Franz Kafka, enveloppé dans les mystérieux signifiants familiaux a matérialisé dans la dernière page de son œuvre *Le*

*Procès*, juste avant le moment de l'exécution, l'ultime soupir de la foi qui confirme l'existence de l'esprit, et a rédigé :

[...] Son regard est tomba sur le dernier étage de l'immeuble [...] une figure humaine [...] Qui était-ce ? Un ami ? ... Quel qu'un qui voulait aider ? [...] Y avait-il encore un secours ? Y avait-il des objections qu'on avait oubliées ? Bien sûr, il y en avait. La logique a beau être inébranlable, elle ne résiste pas à quelqu'un qui veut vivre. Où était le juge qu'il n'avait jamais vu ? Où était le haut tribunal auquel il n'avait jamais accédé ? [...] K. vit encore, tout près de son visage, les messieurs... qui regardaient s'accomplir la décision. « Comme un chien ! » dit-il ; c'était comme si la honte devait lui survivre. (KAFKA, 2009)

Ottla, la soeur de Franz dans la vie réelle lui a signifié aussi l'expression de l'idéal de convivialité amoureuse et généreuse, dont les forces inépuisables furent un moteur à sa créativité. Franz, durant les derniers moments de sa vie, a expérimenté les vestiges d'une telle vertu, dans l'harmonie du rythme des langages et de la simplicité quotidienne de l'homme de la campagne sous les soins de la sœur la plus aimée, dont la convivialité libre ne fut pas perturbée, comme il l'a dit, « par la violence habituelle de la confluence » (Lettres à Félice, 1917).

Nous nous rallions donc à la thèse de la plus grande partie des exégètes de Kafka selon laquelle *Le Procès*, initié précisément en août 1914, a comme source biographique la rupture du triangle amoureux. Aussi bien la cérémonie officielle des fiançailles avec Félice que la rupture publique devant la « cour de justice » ont suscité chez Franz Kafka le transfert du contenu émotionnel de ces deux événements à la production immédiate de son livre classique. Les fiançailles sont ainsi devenues « l'appréhension », dans le premier chapitre, et le « tribunal » apparaît sous la forme d'exécution, dans le dernier chapitre (CANETTI, 1972).

Ajoutons que les raisons lointaines de ce conflit paradoxal exprimé dans son discours s'enracinent dans les amarres de sa propre origine juive et de son histoire familiale, dont les forces transférentielles convoquèrent Franz Kafka à actualiser inconsciemment sa question fondamentale de la métaphore paternelle.

Écoutons donc ce qui plane dans le livre ! Toujours en répétant deux mouvements liés et inversés dans le discours, Kafka accomplit l'incohérent impératif paternel, menant à la parole l'injure traditionnelle anti-sémite. Franz Kafka, en altérant inconsciemment le verbe damner en être, se venge et, inversement, se punit dans le concret du destin discursif : « Qu'il se damne le juif ! Qui se damne est juif ! ».

Franz Kafka, dans une *Lettre au Père*, où il se réfère à son enfance, a affirmé : « [...] Peut-être c'est pareil dans tous les magasins de commerce [...] Toi, [...] je t'ai vu crier, t'enrager, déchaîner ta haine avec une violence qui, comme alors je croyais, devait être sans égal dans le monde entier [...], tu jetais d'une manière brutale [...] les marchandises [...], ce qui obligeait l'employé à les ramasser ». Ou bien, invariablement, tu disais en parlant d'un employé tuberculeux : « Qu'il se damne donc, ce chien malade ! ».

Son père, Hermann Kafka, quoique de langue tchèque, d'après son origine, n'était pas un Tchèque convaincu. Il a éduqué et nommé ses enfants en allemand, en

continuant à maintenir le nom juif Kafka qui, en Tchéquie, dut s'écrire Ka-v-Ka. En l'honneur de l'empereur François-Joseph, protecteur légal des juifs dans un Empire en division, il a appelé son fils Franz, prénom qui s'incarne, non sans ironie, dans ses héros nommés *Joseph* : « *Josef K.* », « *Joséphine* ».

On peut remarquer à partir de ce détail, qu'un conflit trans-générationnel – ayant trait à un « fantasme de l'abandon » générateur de phobie dans la race juive – et, aussi, un conflit historique personnel avec le père interdicteur – dans l'acte de transmission du nom – ont réduit Franz Kafka à rester clandestin « comme un orphelin » dans le petit K., et dans les figures hybrides vivantes ou inanimées qui peuplent tous ses écrits. Cependant, témoignant dans sa production littéraire la diaspora de son temps et sa douloureuse économie familiale, Franz s'est efforcé, incessamment, d'instruire son propre procès œdipien de norme et de morale.

L'incertitude, parfois, touchant la limite de son moi avec la réalité du monde, fit Franz Kafka se sentir un Juif anti-juif. Ce crime de trahison morale d'origine parentale, dans lequel il dissimulait son identité, lui a imprimé un manque indélébile, le premier, peut-être, qui le condamna avant même que le procès de l'innocent K. ne soit jugé.

Kafka, durant sa vie adulte, avec son intelligence féroce, a transposé dans la littérature le questionnement le plus profond sur l'être qui, pour devenir humain, habitera cette place paradoxale originaire de la représentation du signifiant premier, du Ka-f-Ka, du yiddish au tchéquo-allemand, du vivre-et-mourir, de l'altérité de générations et de sexes.

Dans son journal intime, en une espèce de « paralysie de l'âme » (CANETTI, 1972), il a décrit son angoisse sous forme d'indécision, de peur, de froideur de sentiment, de démonstration minutieuse d'insuffisance d'amour, d'hypocondrie et de mélancolie, et il a présenté les fondements de la sentence immuable de soumission à son manque de loi.

Conséquence d'une éducation basée sur une croyance sans âme et de l'opportunisme comme une qualité nécessaire, Franz Kafka fut pris entre deux exigences totalement contraires : l'une, découlant de la langue, qui l'a engagé entièrement dans une sphère de culture étrangère allemande ; l'autre, imposée par ses parents, juifs occidentaux, et qui l'a tiré incessamment vers l'arrière, vers une langue yiddish et une forme de vie dans laquelle il ne voyait plus que des restes mal conservés du judaïsme. C'est ainsi, selon Kafka lui-même, qu'est né son sentiment de culpabilité infini (ROBERT, 1979).

Le yiddish – langue inventée par les Juifs de l'occident – dédaigné, ainsi que la lointaine langue hébraïque, toutes deux totalement bannies de l'éducation des familles juives, Franz Kafka se vit l'héritier de ce mépris et ambitionna de devenir un écrivain de langue allemande.

Coupable de son hypocrite discrétion envers les autres non juifs, il pêche encore, au contraire, en trahissant le judaïsme parental non avoué. Comme l'affirme très bien Marthe Robert (1979), « ce double manque est la source directe de la culpabilité sans délit qui conduit Josef K. à une destruction sans jugement : tant irréfutable intérieurement que non prouvée extérieurement, elle fonctionne à elle seule et occasionne automatiquement sa sanction, selon un mécanisme sur lequel les arguments du Droit n'ont pas un meilleur effet que ceux de la raison ».

Nous entendons, donc, que le procès du personnage Josef K. serait simplifié si Franz Kafka avait fait le choix personnel entre « je veux assimiler totalement le judaïsme paternel en Moi » et « je veux l'exclure de Moi comme un retour ancestral inconditionnel ». Mais cette fermeture inconsciente qui lui aurait permis une répétition différentielle créative, il ne l'a pas faite, ce qu'il démontre, précisément, en assumant un style incertain et hésitant entre différentes possibilités sans solution, et en peuplant son œuvre de multiples entités sans identité définie.

Restant chez lui indéfinie la proposition première du surmoi, susceptible d'établir des limites éthiques, Franz a conservé des sentiments conflictuels et ambivalents à l'égard de la suprématie du moi et de l'autre, en se situant au point prohibé entre la « jouissance absolue » du bien suprême et la loi, soit, entre l'autonomie de la liberté individuelle et l'hétéronomie face aux modèles idéaux imposés.

Son art dans la recherche de légitimation de la loi s'est manifesté en un moi doublé et combattant dans la lutte la plus obstinée contre un pouvoir supérieur, imprégné par la peur démesurée de la coercition, qui tient le châtiment comme une unique fonction. Il s'est manifesté dans la plus hallucinante passion pour la loi qui, par ce même facteur, n'atteindra que la place de la non-loi.

En se distançant d'un fonctionnement qui lui permettrait de prendre une décision dans le champ *réel*, son conflit entre l'amour et la haine, la complétude et l'incomplétude, la soumission et le commandement, demeura dans le champ *imaginaire* contre le pouvoir, comme si celui qui commande de faire lui avait collé à la peau, menaçant son autonomie. En effet, par le manque d'adhésion inconsciente à un « pacte fondateur de reconnaissance de la différence de places » subjectives dans l'histoire de l'altérité des sexes et des générations, la relation de Franz Kafka avec l'autorité fait symptôme, se déplaçant vers le champ *symbolique*.

Rappelons que c'est à partir d'un point de négation, à l'occasion de la première soustraction de la toute-jouissance que le sujet perd une partie de son désir de sécurité dans l'unité idéale absolue avec la mère, propre à l'état pré-natal. Et que c'est en adhérant au pacte d'altérité, d'abord référé au père, qu'il accède, consécutivement, à la possibilité de la parole, en conséquence de la dichotomie entre lui et les objets du monde et d'organiser son moi.

Par conséquent, quand le sujet a réalisé dans le *réel* l'excision d'avec l'objet suprême ; quand il a accédé à la dichotomie entre le bien et le mal, l'amour et la haine, la similitude et l'altérité, en assimilant dans une espèce de synthèse une représentation tierce transcendante pour colmater cette perte initiale d'idéalisation de complétude, afin de recouvrir ce manque qui le sépare et le constitue, en même temps c'est alors qu'il arrive à parler à partir de cette place d'origine  $S_1$ , en se distinguant de la chaîne des signifiants originés, désignée par la place discursive occupée par le signifiant  $S_2$ .

C'est dans l'acte *réel* de la décision, en consentant à une perte de parcelles de ces éléments paradoxaux interagissants, que s'établit un *ethos* hiérarchisant et singularisant, venant recouvrir le vide du *locus* d'exception entre le sujet et l'autre. La métaphore paternelle engendre une espèce d'accouplement structurant constituante de subjectivité non coalescente, et qui fait fonctionner le jeu de substitution signifiant.

Donc, l'exercice de toute autorité du pouvoir se fonde dans ce champ inconscient par adhésion au pacte signifiant  $S_1$ , qui opère la Loi du Nom-du-Père, par voie de castration, et établit les diverses places dans les positions discursives subjectives.

Rappelons, aussi, avec Lacan que la loi et le désir refoulé sont une seule et même chose. La loi œdipienne interdit le conflit entre l'exaltation de désirer et la peur de disparaître dans les flammes du désir et dans les forces de la propre puissance destructive, ce qui a comme effet l'apparition de l'agressivité. Dans ce procès de refoulement, par la force des interdits, on incorpore les parents comme un objet d'identification, et on définit la propre identité sexuelle dans le discours.

Remarquons que le conflit qui est à l'origine de la loi d'interdiction de l'inceste ne se situe pas entre la loi et le désir incestueux, mais entre la loi et la jouissance absolue intentionnée antérieure.

La Loi interdit l'inceste et aussi détermine le mode de répétition de jouissance limitée durant l'existence, sauvegardant l'intégrité du moi du danger d'éclatement, dans le cas où il accède à la jouissance tragique de l'inceste. (NASIO, 2001)

Rappelons, ici, que la fondation du Droit, à son début, a surgi d'un long et complexe système paradoxal de jouissance illimitée et d'interdictions ; la loi étant élaborée à partir de la prohibition de l'inceste, du parricide, et de l'établissement de la propriété et du patrimoine.

La question que nous nous posons à ce point est : « De quelle place » le sujet Franz Kafka agence son discours ? Parle-t-il de la place subjective, de l'autorité soutenue dans le champ *réel* d'origine  $S_1$ , d'où l'on commande ; ou parle-t-il de la place subjective de la subjugation, soutenue dans les signifiants fondés  $S_2$ , d'où l'on est commandé ?

Il nous semble que, par une sorte de faiblesse dans la décision de scission de ces représentations, en un temps archaïque du pacte fondateur du surmoi, Kafka agence son discours en prédominance à partir d'une position de subjugation, d'un mode imaginaire et rebelle à l'égard du pouvoir. Parfois, il ne maintient pas une distance avec le référentiel fondateur d'autorité  $S_1$ , et il agence alors son discours comme s'il occupait les deux places discursives simultanément.

Toujours en doute et sans conviction à propos d'un représentant unique ou logique transcendantal, à pouvoir occuper, avec son acceptation, cette place logique de trait différentiel d'exception qui légitime l'autorité, Kafka réactualise dans son écrit intime et dans son œuvre la prédominance de cette fragmentation, en se sanctionnant pour être l'auteur solitaire de sa propre existence.

Franz, ajournant toujours son jugement sur la désidéologie du bien, et sur quel référentiel tiers, patriarcal et paternel, devrait-il assimiler, pour l'inclure dans sa logique constitutive subjective et établir l'altérité mère/enfant, est resté, disons-le, prisonnier des barrières de la loi, comme un petit K., sans pouvoir la transposer et à partir d'elle percevoir la dichotomie entre le Ka-v-ka.

Il a vécu une espèce de rêve de conjonction radicale, horizontale et immanente, sans réaliser une fermeture pour son système paradoxal normatif d'unité propre.

Durant le passage de l'état de contingence à l'état normatif universalisant découlant des valeurs du surmoi, le petit Franz n'a pas trouvé une unité différentielle entre la différence et la répétition pour se décider et singulariser son identité Ka-f-Ka. Il

n'a pas rencontré un autre point statique de sécurité et de paix qui serait distinct de son sentiment de violence de la sanction. En se distanciant des valeurs consacrées dans le passé par les Juifs de l'est, il n'a pas trouvé un critère interprétatif pour l'impérativité de sa condition occidentale et exclue du couple parental, demeurant dans l'attente de l'expectative de très hauts idéaux.

Dans « cet autre procès pulsionnel » du surmoi, « pré-œdipien » et « œdipien », constitutif de l'identification subjective, il est possible de chercher la puissance subjective de la norme et de la morale. Il s'agit d'un *système paradoxal* d'instances normatives dénommées Moi Idéal et Idéal du Moi/Surmoi. Ce sont des temps durant lesquels s'organisent les tensions relatives à l'*autonomie* du narcissisme omnipotent ; et les tensions découlantes de l'*hétéronomie* de soumission à l'autorité hiérarchique et au modèle des expectatives des autres, intériorisées. Ces aspects *non* complémentaires et contradictoires d'idéal et d'impératif engagent leurs efforts en refoulant le complexe œdipien au moyen d'une solution entre le modèle et la loi, dans un devenir à être atteint.

La résolution de la contradiction entre autonomie et hétéronomie de soumission morale à l'autorité du pouvoir et au modèle à être suivi dépend d'une solution de compromis, dans laquelle se déroulent les disjonctions qui seraient devenues conjonctions, – « vous devez être comme le père / vous ne devez pas être comme le père » – à fin de rencontrer par dépassement, à un autre temps et lieu, un point d'unité éthique plus satisfaisant, formant une sédimentation des identifications œdipiques : « Être comme le père, et avoir une autre femme, plus tard ».

Le surmoi est une instance paradoxale dans laquelle les propositions parfois se juxtaposent, conduisant à des impératifs impossibles. Dans la névrose, la culpabilité se trouve présente dans l'ordre et dans le contre-ordre. Dans la mélancolie, l'absolu de la culpabilité, aussi, est impossible d'être résolu par une délimitation entre l'interdit et le permis, car le conflit reste en deçà de la loi. Dans des cas extrêmes, le surmoi met le rationnel au service du procès primaire. Il paraît proclamer : « Quoi qu'il en soit, tu es le coupable ».

L'éducation a une influence dans la formation de ce système paradoxal du surmoi, qui fonctionne dans l'interaction d'éléments : d'un côté, la violence des propres pulsions et, de l'autre, la force des interdits socio-familiaux.

En reprenant l'articulation entre *Le Procès* littéraire de Kafka et « l'Autre Procès Pulsionnel » des normes et de la morale, sans prétendre aboutir au terme de la recherche, nous concluons que, pour que le sujet puisse atteindre la capacité de prendre des décisions propres, il est nécessaire que survienne un rituel de fermeture du surmoi œdipien.

Franz Kafka dans sa position discursive subjective démontre ainsi n'avoir pas consolidé à temps un pacte réel dual/triadique entre les tensions relatives à l'autonomie de l'intégrité narcissique et celles de l'hétéronomie de l'autorité et des modèles imposés, qui lui procurerait un minimum hiérarchique entre deux propositions impératives non complémentaires, interagissantes, formant un système paradoxal de contradictions : l'impératif des interdictions du surmoi, et, l'idéalisation des injonctions du modèle égoïque, qui permettrait d'envisager le futur.

Il est resté dans l'éternelle et impraticable prétention de contrôler l'espace/temps de l'avenir sans assimiler en temps utile un signifiant premier capable d'organiser un



cliché pour imprimer le texte de sa vie, et lui permettre d'éviter et de refuser la complète angoisse du vide de l'espace temps d'exception fondateur de soi. Il est resté à sa façon, d'un côté, collé à l'idéal de l'omnipotence maternelle, sans établir une dialectique ambivalente obtenue par clivage de l'objet. Et, d'un autre côté, il n'a pas pu consentir à la fonction paternelle comme un signifiant trait unaire de référence à fonctionner comme une union structurante entre la dichotomie de l'interdit/permis dans le monde extérieur et dans les interdits sociaux.

Craignant une coalescence, tel un garçon qui s'étiole à vue d'œil, ne pouvant assumer le modèle parental et se responsabiliser de sa propre agressivité dans l'action, l'immensité de son intelligence lui renvoyait la question structurelle de l'affection : « Comment faire pour être un père moins violent, si je suis pris par ma propre énergie pulsionnelle non liée à l'amour ? Amour que, encore, j'ai peur de perdre ? ».

Son système paradoxal, manifeste dans le discours, dénonce une longue période d'idéal comme une défense devant l'impossibilité d'identifier un roi clandestin mais juste pour accorder sa grâce.

Nous nous questionnons encore. Quelle représentation a soutenu la capacité de jugement singulier excessivement critique chez Kafka ?

Il nous semble, que cherchant à se délimiter, pour éviter un radical passage à l'acte, Kafka s'est inventé, extemporanément, et dans un dur combat, un *système paradoxal vicariant*, c'est-à-dire, une sortie substitutive à sa situation paradoxale, qui apparaît comme un symptôme au travers de sa symbolisation.

Il a montré ainsi, avec sa rare intelligence et sa profonde souffrance émotionnelle, les défis du monde actuel qui, en contestant le modèle hiérarchique vertical traditionnel, s'achemine dans la voie de la délégitimation du pouvoir.

Le pouvoir pour Franz se trouvait contesté et incontesté, sans une norme différentielle définie sur les nuances du « Livre des Lois », pour symboliser les disjonctions juives-allemandes comme un appui dans le social de son temps, et pour les redéfinir. Contesté, car son idéologie dominante refusait d'octroyer le pouvoir au père juif mépriseur-méprisé et agressif qui ne correspondait pas au « Vater » déterminant du niveau de la patrie germanique ; et incontesté, car il n'arrivait pas à identifier la différence symbolique des places de père et de fils juif-non-juifs en relation à la mère. Mère juive allemande qui, aussi, avec son ambiguïté, était sentie comme une mère juive, qui ne correspondait pas à la « Mutter » qui lui transmet la langue allemande.

Comme dans la double injonction paradoxale, dans laquelle Abraham est convoqué à mettre son fils à mort et à ne pas le faire, Kafka se voit dans un paradoxe originaire, mais, il y a de forts indices qu'il n'a pas réalisé l'holocauste. Il ne s'est pas permis de perdre « une partie du tout » promis pour que la promesse se réalise.

Il n'a pu assimiler le trait unique qui distinguait le juif du non-juif : l'adaptation des juifs occidentaux à la culture européenne. Il n'en est donc resté pour Franz qu'à endurer la sanction de demeurer toujours dans le doute, partagé entre la culpabilité pour la trahison dissimulée de son origine juive et l'humiliation découlant de la soumission au judaïsme parental.

Quand la confrontation avec le pouvoir supérieur ne suffisait pas, Franz, pour reprendre haleine, tentait de *dispar-êtr*e, c'est-à-dire, *êtr*e-dans-l'*inaction*, dans le double mouvement paradoxal de *se punir* et *se venger*.

Le personnage du procès K., manifestant un tel clivage, maintient toujours deux attitudes contradictoires, configurées en paranoïa et en délires d'observation. Niant la réalité, toujours par identification spéculaire imaginaire, Kafka, à travers son personnage de *Josef K.*, a décrit avec perfection la dynamique schizoïde : il se paralysait et il s'empêchait de décider éthiquement, entre le refoulement ou le renvoi à plus tard de la réalisation de son interdiction.

Dans une position maniaco-dépressive, dans laquelle le conflit pathogène surgit entre le moi et le surmoi, perpétrant le crime œdipique par intervalles sur le plan psychique, comme dans les rituels totémiques primitifs, Kafka a maintenu une espèce de relation avec l'objet complet.

Selon Mélanie Klein le refus de la perte de cette idéalisation de complétude dénonce le fait qu'elle peut être ressentie comme une perte totale de la propre subjectivité. Klein affirme dans le texte intitulé *Envie et Gratitude* (1968) que : « Les processus de clivage apparaissent aux stades les plus précoces du développement. Trop intenses ils font partie intégrante des éléments paranoïdes et schizoïdes qui peuvent constituer la base de la schizophrénie. » Seul le moi « mieux intégré devient capable de tolérer la culpabilité et les sentiments de responsabilité qu'il n'avait pu affronter lors de sa prime enfance. Ainsi la synthèse de l'objet devient possible, la haine se trouve atténuée par l'amour ; l'envie et l'avidité, qui sont les corollaires des pulsions destructives, perdent leur virulence. ».

Klein, affirme encore que l'envie primaire est à l'origine de la culpabilité, et que dans la position paranoïde-schizoïde la frustration a été excessive et l'indulgence surgit en excès.

Selon Charles Melman, la coexistence possible de deux tableaux cliniques aussi contrastés – maniaque et dépressif – traduit « une dissociation spécifique de l'économie du désir de celle de la jouissance ». Pour l'expliquer, il cite l'exemple de ceux qui, « par suite de l'immigration et du changement de langue de leurs parents, ont un inconscient « fait » d'une langue qui, pour les parents, est étrangère ». Dans cette langue d'adoption,

le désir n'est pas lié à un interdit *symbolique*, inscrit dans l'inconscient, mais seulement à une distance *imaginaire* du sujet, tant à son idéal qu'à son objet, susceptible donc de s'abolir pour accomplir le « crime ». Ce cas exemplaire montre comment une psychose maniaco-dépressive pourrait apparaître alors même que les parents sont entre eux dans un rapport correct à la loi symbolique. Cela rendrait compte de la conservation dans cette psychose d'un certain rapport au Nom-du-Père, comme en témoigne l'absence généralement constatée d'hallucinations, de constructions délirantes ou de troubles spécifiquement psychotiques du langage. (CHEMAMA, 2007)

Rappelons donc que tout enfant n'est pas un œdipe en germe, capable de se juger, d'instruire son propre procès et de se voir incestueux et parricide sans se tuer ni devenir fou. Tous les enfants ne développent pas un système paradoxal auto-réfléxif, qui

leur permettent de diaphragmer parfois sur le mode du moi, parfois sur le surmoi, sans perdre leur consistance et se décider pour sa propre exécution.

Par conséquent, si nous interprétons à partir de la scansion signifiante les sentiments mélancoliques de Kafka exprimés dans ses écrits intimes et dans son discours littéraire, il paraît n'être resté à Ka-f-ka qu'un seul destin : mourir comme « l'employé du père ».

Vers qui la parole était-elle dirigée à l'époque de son enfance ? A l'employé du magasin ? Au juif-chien ? À l'enfant Ka-v-Ka juif-tchèque-allemand, de l'est ou de l'ouest ? Au propre père commerçant durant l'époque confuse de la première guerre mondiale, de l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, de la naissance de la République Tchèque, et de la recrudescence des agitations anti-sémites à Prague ?

Y aurait-il eu une faille dans le procès de refoulement qui n'a pas doté le surmoi d'une fermeture en temps utile, pour la résolution des identifications ? Oui ! Cette synthèse singulière dialectique ne s'est pas conclue. Il resta à Kafka la maladie de la parole et de l'ingratitude. Il lui resta, de toutes ses vivacités la même ironie qui lui était particulière. Il ne lui resta seulement, qu'à demeurer comme une créature mutilée, prisonnière de la parole outrageante du père ; à mourir comme un chien malade ! Tuberculeux ! Sans sol, sans langue, sans loi.

Kafka nous a laissé avec son art de ce qui est petit, un ample questionnement à propos de la mouvante légitimité du pouvoir : la recherche incessante d'un *ethos* qui vient produire un ciment esthétique capable de recouvrir le vide du *locus d'exception* et de l'amalgamer en définissant l'altérité endo-exogène identitaire dans l'ambiance singulière. Mais également, la recherche d'un *ethos* qui vient produire, dans le vide entre la « pré-histoire de l'espèce » et celle « l'individu », un pater collectif renouvelé, moins violent, personnifiant le pacte devoir-être dans le contrat social et juridique, sans le risque de l'assassinat de nos propres âmes.

Il nous reste, donc, la responsabilité dans la construction d'un aplomb déterminant la ligne verticale et la profondeur des eaux sur lesquelles se trouve l'embarcation civilisatrice. Une articulation discursive entre des rythmes cohérents de langages qui amènent vers une foi authentique en l'amour et aux saines identifications pactifiées entre deux principes vertueux : la bénignité et le lien.

Je conclus ces réflexions préliminaires sur Franz Kafka, en me référant au livre critique du prophète hébreu de la justice : « Visions des sauterelles, du feu et du niveau. [...] Comme elles dévoreraient entièrement l'herbe de la terre, j'ai dit : Seigneur Eternel, pardonne donc ! Comment Jacob subsistera-t-il ? Il est si petit ! » (AMOS 7.2)

[...] L'Eternel m'a dit : « Que vois-tu, Amos ? »

J'ai répondu : « Un niveau. »

Et le Seigneur a dit : « Je mettrai le niveau au milieu de mon peuple, d'Israël, je ne lui pardonnerai plus. »

(AMOS 7.8).

## BIBLIOGRAPHIE

- CANETTI, E. *L'autre Procès* : Lettres de Kafka à Felice. Essai traduit de l'allemand par Lidy Jumel, nrf, Gallimard, 1972.
- CHEMAMA, R. *Dictionnaire de la Psychanalyse*. Paris : Larousse, 2007.
- KAFKA, F. *Le Procès*. Paris : Librairie Générale Française, 2009.
- KAFKA, F. *O Processo*. Tradução e posfácio Modesto Carone. São Paulo : Companhia das Letras, 2004.
- KLEIN, M. *Envie et gratitude et autres essais*. Traduit de l'anglais par Victor Smirnoff avec la collaboration de S. Aghion et de Marguerite Derrida. Nrf, Gallimard. 1968, pour la traduction française.
- MARCUSE, H. « La notion de progrès à la lumière de la psychanalyse ». *Culture et société*. Les éditions de minuit. 1970.
- LACAN, J. La métaphore du sujet. In : *Écrits II*, Appendice II, Paris : Éditions du Seuil, 1999, p. 359-363.
- LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.
- LACAN, J. L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud. In : *Écrits I*, Paris : Éditions du Seuil, 1999, p. 490-526.
- LEBRUN, J.-P. *Un monde sans limite*. Essai pour une clinique psychanalytique du social. Erès, 1997.
- LEBRUN, J.-P. *Autorité, Pouvoir et Décision dans l'institution*. Institut Européen Psychanalyse et Travail Social. N° de déclaration : 91.34.04490.3. Belgique, 2004. Disponible sur : <<http://www.psychasoc.com/Textes/Autorite-Pouvoir-et-Decision-dans-l-institution>>.
- NASIO, J.-D. *Enseignement de 7 concepts cruciaux de la psychanalyse*. Paris : Éditions Payot & Rivages, 2001.
- NASIO, J.-D. *L'œdipe Le concept le plus crucial de la psychanalyse*. Paris : Éditions Plyot & Rivages, 2005.
- RÉFABERT, P. *De Freud à Kafka*. Paris : Calmann-Lévy, 2001.
- ROBERT, M. *Seul, comme Franz Kafka*. Paris : Calmann-Lévy, 1979.
- SILHOL, R. Psychanalyse & Littérature. In : *L'apport freudien éléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*. Sous la direction de Pierre Kaufmann. Larousse, 1998.